

**POM 2002-10**  
**SÉMINAIRE DE SYNTHÈSE EN RELATIONS  
INTERNATIONALES**  
**Horaire : Lundi 9h30-12h30**

**Enseignant :** Sébastien Barthe  
**Courriel :** pom2002barthe@gmail.com

**Disponibilités:** Voir ci-dessous dans la section « Disponibilités de l'enseignant »

---

## DESRIPTIF

Ce séminaire a pour but l'approfondissement des connaissances conceptuelles et l'apprentissage de la lecture des textes dans le domaine des relations internationales. Le programme de lectures comparatives vise à cerner un objet ou un problème des relations internationales susceptible de développer l'analyse critique et l'esprit de synthèse.

---

## UN PETIT MOT DE PRÉSENTATION POUR COMMENCER...

Bonjour! Je me nomme Sébastien Barthe et je suis très heureux d'entreprendre avec vous ce séminaire qui marque l'approche de la fin de votre cheminement au baccalauréat en science politique. Je profite de l'occasion pour me présenter brièvement. Je suis chargé de cours au département de science politique depuis 2005 et j'enseigne POM 2002<sup>1</sup> pour la première fois cet hiver. Ça fait longtemps que j'attend ce moment et je suis très content qu'il arrive enfin!



J'ai eu 45 ans en décembre dernier et je suis à l'UQAM depuis 25 ans (!!!), soit depuis que j'y ai fait mon bacc en science politique, amorcé à l'automne 1995 (je sais, plusieurs d'entre vous n'étiez pas nés à l'époque...). J'ai également fait ma maîtrise en relations internationales à l'UQAM, entre 1999 et 2003, ainsi que ma scolarité de doctorat entre 2004 et 2007. Ma spécialité d'enseignement, que j'ai commencé à développer justement lors de mes études avancées, touche à tout ce qui concerne la sécurité internationale, dont les politiques de défense et les conflits armés. C'est toujours avec grand bonheur que j'enseigne ainsi des cours comme POL 5510 *Problèmes militaires et stratégiques*, POL 5521 *Politique de défense des grandes puissances* et POL 5815 *Analyse sociopolitique des conflits armés*. J'ai également la chance, et j'apprécie par ailleurs énormément, d'enseigner les autres cours obligatoires liés au cheminement en relations internationales des programmes du département de science politique: POL 1400 *Introduction aux relations internationales*, POL 4422 *Le système international contemporain* et POL 5410 *Théories des relations internationales*, que certainEs d'entre vous avez peut-être suivi avec moi à un moment ou un autre.

Tout comme l'automne dernier, le contexte de cette session à distance est pour le moins particulier. Même si vivons déjà depuis dix mois en situation de pandémie et que nous avons tenté tant bien que mal d'adapter nos pratiques à un environnement d'apprentissage inusité, ce n'est pas toujours facile de conserver la motivation et la concentration nécessaires à l'atteinte du succès dans le monde universitaire. C'est vrai autant pour les étudiantEs que pour les enseignantEs, je crois. Je peux vous assurer avoir déployé beaucoup d'efforts pour adapter le plus possible le cours POM 2002 de telle manière qu'il soit possible d'en réaliser une bonne partie de manière asynchrone, tout en prévoyant

---

<sup>1</sup> Vous pouvez prononcer le sigle du cours comme ça vous plaît. Pour ma part, je le nomme toujours « POM deux mille deux »

plusieurs activités qui nous permettent quand même de nous rencontrer et d'échanger sur une base régulière. L'expérience acquise l'automne dernier est précieuse en ce sens: certaines failles pourront être évitées, certaines innovations heureuses pourront être répétées. J'espère sincèrement que ce cours saura vous stimuler et représentera une étape enrichissante pour marquer le dernier droit de votre parcours universitaire à ce jour.

Les éléments que vous retrouverez dans ce syllabus visent à vous communiquer de manière simple et directe de quelle manière le cours POM 2002 à distance a été organisé. Vous aurez ainsi une idée précise des objectifs à atteindre, des étapes à franchir pour y arriver, ainsi que des modalités utilisées pour évaluer votre progression et votre succès dans le cours.

Tout au long du semestre, je vais essayer le plus possible de créer et d'entretenir avec vous touTEs des liens qui nous permettrons, ensemble, de déjouer les pièges de l'isolement et du manque d'intérêt qui guettent tous les cours à distance. Comme première étape, je vous invite dès à présent à mettre à jour votre profil d'utilisateur/utilisatrice sur Moodle. Incluez une photo récente et écrivez quelques mots de présentation. Comme votre profil est visible pour les autres participantEs au cours, nous aurons touTEs une meilleure connaissance des personnes avec qui nous partagerons l'expérience de POM 2002 cet hiver. Sur ce, je vous souhaite un excellent trimestre!

N.B.: La photo ci-dessus a été prise en juillet 2020. Mes cheveux ont un peu poussé depuis!

---

## OBJECTIFS DU COURS

Le cours POM 2002 vise plusieurs objectifs:

- Faire le point sur le cheminement préalable des étudiantEs
- Consolider les connaissances des étudiantEs sur divers enjeux internationaux contemporains
- Développer chez les participantEs du cours une appréciation sociohistorique plus avancée de l'évolution de la discipline académique des Relations internationales
- Favoriser l'émergence d'un espace de dialogue à la fois convivial et érudit entre les participantEs du cours

---

## LIEN AVEC LE CHEMINEMENT ACADEMIQUE EN RELATIONS INTERNATIONALES

Le cours POM 2002 est obligatoire dans la concentration relations internationales du programme de Baccalauréat en science politique. Pour pouvoir s'y inscrire, il faut absolument avoir réussi **préalablement** les cours POL 5410 *Théories des relations internationales* (préalable à POM 2002), POL 4422 *Le système international contemporain* (préalable à POL 5410) et POL 1400 *Introduction aux relations internationales* (préalable à POL 4422). Cette règle ne s'applique toutefois pas aux étudiantsEs inscritsEs en propédeutique de la Maîtrise en science politique.

---

## MANUEL NÉCESSAIRE ET INCONTOURNABLE

**Dario Battistella. 2015. *Théories des relations internationales*, 5<sup>e</sup> éd. Paris : Presses de Science Po**

Le manuel du cours est disponible sans frais en version numérique par le site des bibliothèques de l'UQAM. Je n'ai pas fait de commande à la Coop pour des versions papiers (de la 6<sup>e</sup> édition).

---

## OUVRAGES COMPLEMENTAIRES RECOMMANDABLES

Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), 2010. *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2<sup>e</sup> édition. Outremont (QC) : Éditions Athéna

Alex Macleod et al. 2019. *Relations internationales: Théories et concepts*, 4<sup>e</sup> éd. Outremont (QC) : Éditions Athéna

---

## OUTILS NÉCESSAIRES POUR FAIRE LE COURS

De par sa nature complètement à distance, cette itération du cours POM 2002 demande à ce que vous ayez accès à une bonne connexion Internet, stable et de débit suffisant pour être au moins en mesure de participer à des rencontres virtuelles pouvant s'échelonner sur une heure et demie à deux heures. Il est fortement recommandé que votre accès régulier aux éléments du cours, que ce soit sur Zoom ou Moodle, s'effectue principalement à partir d'un ordinateur et non d'un téléphone cellulaire. Je vous conseille par ailleurs d'aller consulter la page **Info études 2020-2021** mise en place par l'université, à l'adresse <https://etudier.uqam.ca/info-etudes/soutien-aux-etudiants>, qui rassemble en un seul endroit une foule de renseignements et d'hyperliens utiles pour vous cet hiver.

Le cours POM 2002 demandera que vous lisiez des textes académiques qui sont disponibles en ligne (pour téléchargement ou lecture à l'écran). Certains seront disponibles directement sur la page Moodle, mais il se peut qu'à l'occasion je ne vous fournisse qu'un URL pour accéder à certains. Le service des bibliothèques de l'UQAM vous offre plusieurs méthodes pour accéder à ces ressources. Vous pouvez aller à l'adresse <https://bibliotheques.uqam.ca/ressources-numeriques/> pour obtenir tous les détails à ce sujet. Pour ce qui est du manuel, ma recommandation sera de **télécharger dès le départ l'ensemble des chapitres** qui seront à l'étude tout au long du semestre. Il vous faudra obligatoirement passer par le site des bibliothèques pour y avoir accès gratuitement sur [cairn.info](http://cairn.info). Si vous tentiez de ne pas procéder de la sorte, il vous faudrait payer pour chacun de ces chapitres!

---

## DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT

Il me semble nécessaire de vous offrir plusieurs moyens pour entrer en contact avec moi tout au long du semestre, que ce soit pour répondre à vos interrogations sur les lectures, les cours magistraux ou les éléments d'évaluation. Vous pouvez ainsi me joindre **en tout temps par courriel, à l'adresse indiquée sur la première page du syllabus**. Je réponds habituellement à ces courriels de manière assez rapide (mais pas toujours instantanée!). Ceci étant, je ne peux vous assurer d'une telle rapidité lorsque vous m'envoyez des courriels après 16h en semaine, ainsi que les fins de semaine. Vous pouvez également communiquer avec moi via l'envoi de **messages personnel par Moodle**. Comme des périodes d'enseignement magistral et d'échanges sont prévues à toutes les semaines de la session, je ne prévois pas d'autres disponibilités « en direct » programmées à l'avance. Par contre, je serai toujours disponible pour des **rencontres privées par Zoom** à un moment qui pourrait vous convenir. Il suffira de prendre rendez-vous avec moi par courriel. Habituellement, vous avez moins de disponibilités que je peux en avoir, alors il ne risque pas d'y avoir beaucoup de problèmes pour trouver quelques minutes pour discuter ensemble à un moment donné ou un autre!

---

## CALENDRIER

SEMAINE	DATE	ACTIVITÉS
1	18 janvier	<p>Présentation du syllabus par Zoom le 18 janvier 2021 à partir de 9h30 (rencontre d'environ 90 minutes à 2 heures)</p> <p><b>Vote asynchrone sur l'entente d'évaluation via Moodle jusqu'au dimanche 24 janvier à 23h55</b></p> <p><b>Début de la période d'inscription pour la présentation d'un texte en séminaire (jusqu'au vendredi 29 janvier à 23h55)</b></p> <p><b>Commencez donc vos lectures!</b></p>
2	25 janvier	<p>Séance magistrale: L'évolution de la discipline des Relations internationales</p> <p><b>Lectures: Chapitre 3 et Chapitre 17</b></p> <p><b>Fin de la période d'inscription pour la présentation d'un texte en séminaire le vendredi 29 janvier à 23h55 (2% de participation)</b></p>
3	1er février	<p>Séance magistrale: La politique étrangère</p> <p><b>Lecture: Chapitre 10</b></p>
4	8 février	<p>Séminaire sur la politique étrangère des grandes puissances</p> <p><b>Date limite pour la remise des fiches pour les chapitres 3 et 17</b></p> <p><b>Date limite pour la remise de la fiche pour la séance magistrale du 25 janvier</b></p>
5	15 février	<p>Séance magistrale: L'intégration</p> <p><b>Lecture: Chapitre 11</b></p> <p><b>Date limite pour la remise de la fiche pour le chapitre 10</b></p> <p><b>Date limite pour la remise de la fiche pour la séance magistrale du 1er février</b></p>
6	22 février	<p>Séminaire sur l'avenir de l'UE post-Brexit</p>
7	1er mars	<p>Semaine de relâche (Yéééééé!!!)</p>

<b>SEMAINE</b>	<b>DATE</b>	<b>ACTIVITÉS</b>
8	8 mars	<p>Séance magistrale: La coopération  <b>Lecture: Chapitre 12</b></p> <p><i>Date limite pour la remise de la fiche pour le chapitre 11</i>  <i>Date limite pour la remise de la fiche pour la séance magistrale du 15 février</i></p>
9	15 mars	Séminaire sur le régime de contrôle des armes nucléaires
10	22 mars	<p>Séance magistrale: L'économie politique internationale  <b>Lecture: Chapitre 13</b></p> <p><i>Date limite pour la remise de la fiche pour le chapitre 12</i>  <i>Date limite pour la remise de la fiche pour la séance magistrale du 8 mars</i></p>
11	29 mars	Séminaire sur l'économie internationale post-COVID
12	5 avril	Congé pascal
13	12 avril	<p>Séance magistrale: La sécurité  <b>Lecture: Chapitre 14</b></p> <p><i>Date limite pour la remise de la fiche pour le chapitre 13</i>  <i>Date limite pour la remise de la fiche pour la séance magistrale du 22 mars</i></p>
14	19 avril	Séminaire sur l'ONU et la sécurité internationale
15	26 avril	<p>Séminaire sur la paix démocratique  <b>Lecture: Chapitre 15</b></p> <p><i>Date limite pour la remise de la fiche pour le chapitre 14</i>  <i>Date limite pour la remise de la fiche pour la séance magistrale du 12 avril</i></p>
Post H21	10 mai	<i>Date limite pour la remise de la fiche pour le chapitre 15</i>

---

## **EVALUATIONS ET ECHEANCES**

ÉVALUATION	PONDÉRATION	BLA BLA	ÉCHÉANCES
Fiches des chapitres du manuel	<b>7 X 5% = 35%</b>	Il y a 8 fiches en tout que vous pouvez produire; les 7 meilleures seront comptabilisées  Format: Test Moodle avec possibilité de déposer un fichier  Correction manuelle	Chaque fiche doit être remise au plus tard à la <b>date prévue dans le calendrier ci-dessus</b>
Fiches des séances magistrales	<b>5 X 7% = 35%</b>	Il y a 6 fiches en tout que vous pouvez produire; les 5 meilleures seront comptabilisées  Format: Test Moodle avec possibilité de déposer un fichier  Correction manuelle	Chaque fiche doit être remise au plus tard à la <b>date prévue dans le calendrier ci-dessus</b>
Participation aux activités d'organisation des séminaires	Choix du séminaire de présentation d'un texte: 2%  Inscription ponctuelle du texte présenté: 3%  <b>Total: 5%</b>	Il est vraiment important que les séminaires soient bien organisés. Ces points devraient en principe nous assurer de la participation de touTEs aux bons moments	Le choix du séminaire présentation doit être effectué <b>au plus tard le vendredi 29 janvier 2021 à 23h55</b>  L'inscription du texte présenté en séminaire doit être effectuée <b>au plus tard 7 jours avant la tenue de celui-ci</b>
Présentation d'un texte en séminaire	Prestation pendant le séminaire: 15%  Résumé de la prestation: 10%  <b>Total: 25%</b>	L'exposé oral de 15 minutes maximum est synchrone  Le résumé doit faire entre 500 et 1000 mots  Correction manuelle dans les deux cas	La prestation doit respecter l'horaire établi en début de session  Le résumé doit être rendu <b>au plus tard 14 jours après la prestation</b>

## **GRILLE DE CONVERSION DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE**

	<b>Note</b>	<b>Intervalle</b>	
	<b>A+</b>	[90 - 100]	Excellent
	<b>A</b>	[85 - 90[	Excellent
	<b>A-</b>	[80 - 85[	Excellent
	<b>B+</b>	[77 - 80[	Très bien
	<b>B</b>	[74 - 77[	Très bien
	<b>B-</b>	[70 - 74[	Très bien
	<b>C+</b>	[67 - 70[	Bien
	<b>C</b>	[65 - 67[	Bien
— Ces notes n'existent pas aux cycles supérieurs	<b>C-</b>	[63 - 65[	Bien
	<b>D+</b>	[61 - 63[	Passable
	<b>D</b>	[59 - 61[	Passable
	<b>E</b>	< 59[	Échec

---

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

### Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

### Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs @uqam.ca

[www.trevepourelles.org](http://www.trevepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM**





Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



## Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

### Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

### Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir [www.r18.uqam.ca](http://www.r18.uqam.ca)). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site [www.infosphere.uqam.ca](http://www.infosphere.uqam.ca) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
  - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
  - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

### Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.